



50 acteurs, élus locaux, agriculteurs, professionnels, militants associatifs ont participé au séminaire organisé à Ivry-sur-Seine, le 25 avril 2013 par le SIRESCO, la FNAB et le GAB d'Ile de France, sur la problématique des exigences d'un développement durable pour une relation nourricière fondée sur une alimentation de qualité dans le contexte francilien.

Elle a été abordée sous les angles particuliers de la protection de l'eau et du foncier agricole. Véritables liens entre mondes urbain et rural, l'eau et le foncier sont des éléments communs à protéger, pour les productions agricoles et alimentaires.

L'objectif du séminaire a été de sensibiliser, de montrer ce qui est possible en matière d'aménagement urbain et rural, d'installation en agriculture biologique, de l'intérêt de la démarche à pouvoir mettre à disposition du foncier pour l'agriculture biologique sur des aires d'alimentation de captage.

L'eau, la terre, l'agriculture, l'alimentation se retrouvent dans l'assiette de la restauration sociale collective. Le Siresco poursuit son engagement « De la terre à l'assiette » initié avec les 1ères Rencontres de la restauration collective qu'il a organisé en juin 2010.

Pour son Président, Alain PATON, les motivations à s'approvisionner en produits respectueux de la terre et des êtres humains, sont importantes. Il en va de même pour favoriser les circuits courts, la saisonnalité et à développer les pratiques éthiques et équitables.

C'est le contenu de la démarche consacrée à la restauration sociale qualitative et durable.

C'est le sens de l'action qu'il impulse en coopérant pour le progrès de la restauration sociale collective, avec la FNAB et le GAB francilien.

Appauvrissement de la fonction nourricière

Gilles BILLEN, directeur de recherche au CNRS, a montré comment ont évolué dans l'histoire, les relations entre Paris, et son hinterland nourricier. L'agriculture du bassin parisien a éloigné l'élevage au fur et à mesure de l'accroissement de l'agglomération.

La production céréalière a pris le pas sur l'agriculture maraîchère. Il en a résulté un appauvrissement de la fonction nourricière et la présence intensive des engrais de synthèse qui polluent l'eau.

Il a montré comment une re localisation de l'agriculture et de l'élevage, fondée sur des pratiques saines, généralisée à tout le bassin de la Seine, une diminution raisonnée de la part des protéines animales dans le régime alimentaire permettrait localement de nourrir la population, tout en préservant l'eau et en garantissant sa très bonne qualité.

Ses réflexions sur un régime alimentaire bénéfique en termes de santé publique, d'environnement, d'éthique pour une meilleure répartition entre les territoires et les apports en protéines animales, régime qu'il nomme « demi-tarien », ont reçu une écoute très attentive.



Partant du fait que l'agriculture biologique permet de protéger l'eau durablement et qu'il est nécessaire de faire évoluer les pratiques, Sylvain ROUMEAU, chargé de mission eau à La FNAB et Julie PORTIER, chargée de mission restauration collective à la FNAB, expliquent qu'ils ont un rôle d'expertise auprès des pouvoirs publics.

Protection du foncier et débouchés de proximité

Ils accompagnent les collectivités à travers la structuration des filières, en donnant des outils pour protéger le foncier, en aidant à trouver des débouchés de proximité. La transversalité des approches, en reliant eau, biodiversité, bio, santé, économie sociale et solidaire, emploi, tourisme, culture... est également une méthode permettant aux différents acteurs locaux de se rassembler pour concrétiser leurs projets.

Anne-Louise GUILMAIN, chargée d'études agriculture à l'Agence de l'eau Seine-Normandie, a détaillé les actions menées pour atteindre l'objectif de protection de 500 zones sur 1 700 zones de captages dégradées à l'échéance 2015.

Dans ce but, une démarche d'aide aux projets de territoire est activée et des accompagnements financiers de projets de maraîchage en « bio » contribuent à préserver la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation et de captages.



L'eau, la terre, l'assiette de la restauration...

La table ronde sur le rôle et les actions des collectivités territoriales dans l'accès et la préservation du foncier agricole a enrichi les éclairages.



Jean-Luc TERREYRE, ingénieur DDE 93 en charge des actions opérationnelles du « Grenelle » de l'environnement, a insisté sur la nécessaire sobriété pour lutter contre le gaspillage, améliorer le bilan carbone, le maintien des terres agricoles pour donner du sens aux circuits courts.

Il a abordé la question du mitage urbain en détaillant les rôles de l'Etat et des collectivités locales, les outils de planification disponibles en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour maintenir les agriculteurs dans le paysage.

Des actions, diverses et nombreuses sont possibles pour qu'en matière d'alimentation, la juste assiette pour nourrir soit possible sans excès ni risques de surcharges pondérales. Il a illustré avec des menus à bas carbone.

Pour Michel VAMPOUILLE, administrateur de Terre de Liens, les mentalités ont bougé au point que la question est perçue comme une vraie préoccupation. Il y a encore beaucoup à faire pour renverser réellement la tendance et avoir des résultats plus significatifs.

Il ne faut consommer que des sols de mauvaise qualité et garder la bonne qualité des sols à l'agriculture, notamment de proximité. Il faut travailler l'idée que l'on peut refaire des circuits courts. Il pose la question de la formation.

La consommation des terres agricoles est préoccupante

Christian PIERRE, Président du GAB, a apporté l'éclairage de l'expérience, expliqué l'absence d'adéquation entre maraîchage, culture de saisons et restauration collective.

La question de la consommation des terres agricoles est majeure et préoccupante même s'il constate un ralentissement du grignotage. Il confirme l'ampleur des enjeux.

Les participants au séminaire sont largement intervenus pour faire préciser, partager une réflexion ou faire part d'une expérience. Les conclusions sous la forme d'une synthèse de la journée, ont été de noter, l'existence de nombreux outils (PLU, SCOT, SDRIF, préemption, enquêtes publiques...) pour agir en faveur de la préservation du foncier agricole, l'existence nécessaire de volontés politiques pour agir, l'intervention à tous les niveaux de collectivités et de l'Etat.

L'intégralité des actes du séminaire (intervenants et débats) sera disponible en téléchargement en juin 2013.